



Du troglodytisme ligérien à l'architecture castrale : l'exemple du château de Lavardin (XIV^e-XV^e siècles)

DANIEL SCHWEITZ

Résumé : *L'influence des pratiques du troglodytisme ligérien sur l'architecture et l'organisation de l'espace des châteaux du Moyen Âge est méconnue. L'analyse archéologique du site et des ruines du château de Lavardin, notamment dans sa configuration des XIV^e et XV^e siècles, peut apporter une contribution notable à ce dossier. La présente note n'a pas d'autre ambition que de rassembler les observations et analyses de l'auteur à ce sujet depuis 1968 et de ses prédécesseurs depuis 1865, contribuant certainement à donner sens aux études déjà publiées dans ce bulletin en 1976, 1979 et 2005.*

Mots-clés : *Lavardin, château, Moyen Âge, troglodytisme, souterrains, cavités aménagées, architecture militaire, vie quotidienne.*

Alexandre de Salies, premier archéologue à s'être penché sur les ruines du château de Lavardin, en 1865, a souligné que son organisation, depuis le XII^e siècle, tenait le plus grand compte de l'étagement en trois paliers du promontoire rocheux qui en porte la majeure partie. Il donne d'ailleurs, en annexe de sa notice sur le château, deux coupes du promontoire qui illustrent clairement cette

particularité. En 1872, se faisant le cicérone de quelques-uns des membres du Congrès archéologique de France réuni à Vendôme (1873, p. 508-509). Il reviendra sur la topographie tout à fait particulière du site et évoque à cette occasion un premier palier qui domine la vallée du Loir de plus de vingt mètres, un second palier qui s'élève à environ sept mètres au-dessus du précédent, un troisième et dernier palier s'élevant à plus de dix mètres au-dessus du second et plaçant la terrasse sommitale du donjon à presque soixante mètres au-dessus de la vallée.

Dans ces deux publications, Alexandre de Salies évoque ou décrit un certain nombre de cavités aménagées dans le rocher du promontoire de Lavardin, mais sans faire référence à ce qu'elles illustrent, ici plus qu'ailleurs certainement : les pratiques d'un troglodytisme dont on sait qu'il a profondément marqué l'habitat dans les vallées ligériennes, depuis le Moyen Âge. La présente contribution a donc pour objet de revisiter une question qui n'a encore été abordée que de façon ponctuelle (SCHWEITZ, 1976, 2005), afin de mettre plus globalement en lumière la nature de ces pratiques et la façon dont les bâtisseurs ont cherché à tirer profit de la topographie du site. On comprendra qu'il s'agissait pour ces derniers d'étendre les espaces utiles sur un promontoire exigu et constituant un espace clos de murailles, tout en réduisant le recours au bâti pour répondre aux

nécessités de la vie castrale. Mais ces bâtisseurs devaient également avoir le souci d'effectuer de sérieuses économies sur le coût de leurs réalisations concernant des locaux dont on perçoit qu'ils étaient, pour l'essentiel, destinés à loger la garnison et les hommes de service et à abriter leurs activités.

Des pratiques attestées aux XIV^e et XV^e siècles

L'existence des seigneurs de Lavardin est attestée par des textes dès le second quart du XI^e siècle, celle de leur château à la fin de ce siècle, mais on ne sait pratiquement rien de la matérialité de ce dernier, où seules sont signalées l'existence d'une grande salle (ou *aula*) et d'une porte (BARTHÉLEMY, 1993, p. 565-569, 605). Des vestiges d'une construction attribuée à la fin du XI^e siècle ont cependant été tôt repérés dans le paravent de la salle-basse du donjon. D'abord regardés comme appartenant au donjon des premiers seigneurs de Lavardin et déjà datés du dernier quart du XI^e siècle (PLAT, 1925, p. 362), ces vestiges ont fait l'objet d'une étude plus approfondie qui y voit dorénavant ce qui subsiste de leur « *domicilium* » (YVARD, 1994). Ce logis seigneurial a visiblement été réemployé dans les murs du véritable donjon, vraisemblablement bâti en surélévation du premier durant la première moitié du XII^e siècle. La paroi occidentale de ce donjon, sur un palier qui se rattache ici au plateau, sera portée à quatre mètres d'épaisseur et flanquée de deux tours d'angle vers la fin du siècle, avant d'être renforcée d'une troisième tour au début du XIII^e siècle (YVARD, 1993, p. 58).

Hors du donjon, les plus anciens vestiges actuellement observables ne paraissent pas antérieurs au XII^e siècle. Tous les auteurs (SALIES, 1865 ; PLAT, 1925 ; SCHWEITZ, 1986 ; YVARD, 1993) s'accordent à constater qu'à Lavardin, l'ensemble des fortifications, des logis et du donjon a subi de plus ou moins profondes transformations, voire plus rarement une véritable reconstruction, au cours de la seconde moitié du XIV^e siècle et au XV^e.

En ce qui concerne l'objet qui retient plus particulièrement notre attention, rien n'indique, en l'état des connaissances, qu'aux XI^e et XII^e siècles, les bâtisseurs au service des seigneurs de Lavardin, puis des comtes de Vendôme, aient eu le souci de creuser des cavités aménagées dans le promontoire.

On peut néanmoins prendre en compte le fait que, située à proximité immédiate du château des premiers seigneurs de Lavardin, la *Cave des Vierges*, habitat troglodytique ayant peut-être constitué la *maison-forte* d'un *familier* du seigneur ou le *reclusage* du prieuré situé au pied du château, présente des cheminées en roc à hotte conique (SCHWEITZ, 2004, p. 14 et *sq.*). Le Vendômois fournit des exemples, aujourd'hui bien ruinés, de ce genre de cheminées datées de la fin du

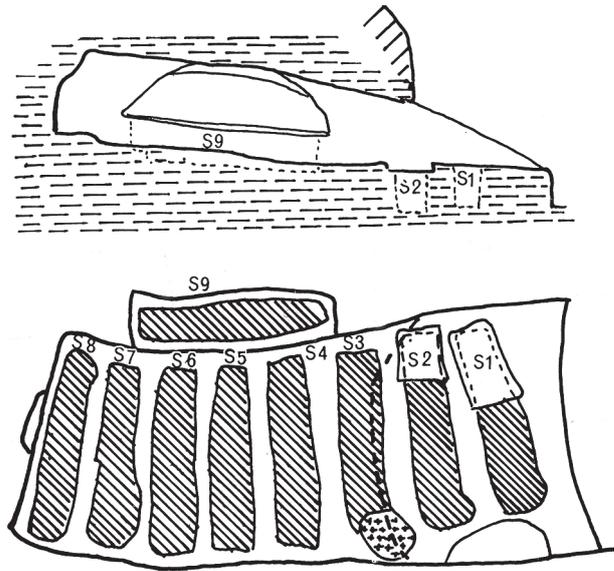


Fig. 1 : Crypte troglodytique du haut Moyen Âge aménagée dans le rocher du premier palier du promontoire : disposition des fosses sépulcrales en roc et coupe longitudinale de la cavité (d'après LEYMARIOS, 1979).

XI^e siècle dans les donjons féodaux de Fréteval et de Mondoubleau (LEYMARIOS, 1986, p. 49-51, 57, 59, 67), comme dans celui de Montoire dont la cheminée est précisément datée par dendrochronologie du dernier quart du siècle (YVARD, MICHEL, 1996, p. 10-11). Il est à noter que le flanc méridional du promontoire rocheux qui portera le château féodal de Lavardin, à partir de la première moitié du XI^e siècle, a également été occupé par un cimetière durant le haut Moyen Âge. Suite à sa mise au jour intempestive lors des déblaiements réalisés par les jeunes du Club du Vieux Manoir vers 1966, une fouille de sauvetage a permis d'observer sur ce site une crypte funéraire et plusieurs cuves sépulcrales creusées à même le rocher du promontoire (LEYMARIOS, SCHWEITZ, LACROIX, 1979) (fig. 1).

Des cuves sépulcrales de ce type ont été observées dans le coteau rocheux de Vendôme où elles ont été datées du haut Moyen Âge (NOUEL, 1890, p. 102 et *sq.*), comme à Montrouveau (CLÉMENT, 1907, p. 43 et *sq.*), surmontée d'une niche elle-même creusée dans le roc (NOUEL, 1890, p. 104). Ce dernier aménagement pourrait être rapproché de celui qui a été observé par nos soins à Lavardin. Mais, en tout état de cause, ces découvertes ont été regardées comme exceptionnelles au tournant du XIX^e siècle (*id.*) et elles le sont restées.

Ces découvertes, malgré leur petit nombre, portent à croire que les pratiques du troglodytisme subactuel, attestées à Lavardin par nombre de *caves-demeurantes* et de caves à vin, par exemple le long de la *Rote* [sentier] *aux biques*, prennent racine, ici comme dans les autres vallées ligériennes, dans un passé plus que millénaire. Dans cette partie du Bas-Vendômois, l'exploitation de la pierre de taille devenue encore plus

importante à la fin du XVIII^e siècle et au XIX^e, ne prendra d'ailleurs fin que vers 1914. Dans le même temps, outre leur utilisation en tant que *caves-demeurantes*, nombre de cavités seront utilisées pour le travail et la conservation du vin, avec l'extension considérable du vignoble sur les coteaux de la vallée du Loir vendômois au XIX^e siècle. Les états de sections du premier cadastre donnent une idée de l'importance du troglodytisme en Vendômois et vers 1840, on compterait ainsi 4 149 caves de diverses natures rien que dans les cantons de Montoire, Savigny-sur-Braye et Vendôme (MÉSANGE, 2002, p. 24, 34).

Il est vraisemblable que le rocher du promontoire qui porte le château de Lavardin a été retaillé, en certains endroits, dès la seconde moitié du XII^e siècle ou le début du XIII^e, notamment pour former le soubassement de certaines des murailles et des tours ou pour être à même d'appliquer un parement contre ce rocher. Cela paraît être le cas à l'extrémité du second palier du promontoire, au pied de la tour dite du *Capitaine* et dans l'angle nord-est du troisième palier du promontoire, au pied de la chemise du donjon. À titre de comparaison, on peut, dans le fossé protégeant l'enceinte méridionale du château de Loches, citer l'existence de talus taillés dans le rocher au bas de tourelles bâties vers 1160-1180 ; d'autres talus pouvant, eux, résulter d'un approfondissement de ce fossé vers 1200 (MESQUI, 2003, p. 222 ; LANGEUIN, 1996, p. 244-245). C'est lors des importants travaux réalisés à cette époque qu'a dû être creusé le grand cellier qui s'ouvre derrière l'entrée principale du château et il est, pour le moins, renforcé d'arcs en ogive qui sont attribués, depuis les études d'Alexandre de Salies, à la fin du XII^e siècle ou au début du XIII^e (fig. 2).

Mais au château de Lavardin, ce n'est pas avant le bas Moyen Âge que les pratiques du troglodytisme se font évidentes, sur un site qui a visiblement connu plusieurs campagnes de reconstruction, entre les années 1360-1370 et les années 1490-1500 (YVARD, 1993). Comme ces travaux ne paraissent pas avoir laissé de



Fig. 2 : Parement renforçant le rocher à l'extrémité du second palier du promontoire, au pied du logis dit du *Capitaine*.

traces écrites et que les études d'archéologie du bâti dont on dispose ne sont que ponctuelles ou insuffisamment fiables, on en est réduit à ne pouvoir en distinguer partout les différentes campagnes de construction, de rénovation ou de reconstruction. En ce qui concerne les derniers souterrains du château de Lavardin, on peut néanmoins avancer, comme à Vendôme et à Montoire certainement, une datation de la seconde moitié du XV^e siècle, voire du début du XVI^e pour ceux de Vendôme où l'on a perçu l'emploi de la boussole pour l'orientation de deux des galeries (SALIES, 1873, p. 405 ; PLAT, 1925, p. 367-368 ; SCHWEITZ, 2005, p. 74-76).

Pour évoquer la place du troglodytisme au château de Lavardin, au bas Moyen Âge, la présente étude ne pourra donc prendre en compte que les seuls vestiges observables hors du sol et cela de manière globale, en leur état de la fin du XV^e siècle, période qui a vu les derniers travaux importants. Il ne paraît guère raisonnable d'espérer pouvoir distinguer des phases de creusement et de réaménagement réalisées avec les mêmes méthodes de travail. Pour aboutir à une datation absolue, il paraît hasardeux de prendre en compte le profil des arcs de soutènement, visibles çà et là, qui peuvent toujours résulter d'une reprise d'un souterrain creusé plus anciennement. Cela d'autant plus qu'il est assez probable que le château soit resté plus ou moins en chantier, ici ou là, durant la période qui s'étend des années 1360 ou 1370 aux années 1490, voire 1500, pour ne parler que de la fin du Moyen Âge.

La connaissance des pratiques du troglodytisme mises en œuvre au château de Lavardin peut certainement éclairer le cas d'un certain nombre des fortifications établies sur un promontoire rocheux et susceptibles d'être divisées en plusieurs paliers. C'est notamment le cas du château de Montoire, dont le site naturel et les aménagements sur plusieurs paliers, chacun étant protégé par sa propre enceinte, paraissent comparables à ceux de son voisin (YVARD, MICHEL, 1996, p. 5). Le socle rocheux qui porte ce château, plus petit que celui de Lavardin avec ses 45 ares de superficie, est néanmoins creusé d'une quinzaine de cavités aménagées, sur quatre niveaux dans sa partie septentrionale. Certaines de ces cavités pourraient avoir été aménagées à partir du XII^e siècle et l'une d'entre elles est d'ailleurs pourvue d'une cheminée qui paraît datable du XIII^e siècle (MICHEL, 1980, p. 34, 39). Comme à Lavardin, le rocher y est creusé de plusieurs galeries souterraines, aujourd'hui largement obstruées, mais dont l'une se dirige très nettement vers le donjon (MICHEL, 1975, p. 38-39).

En Bas-Vendômois, l'exemple des pratiques troglodytiques observables dans les châteaux comtaux de Lavardin et de Montoire renvoie à ceux de fortifications seigneuriales et paysannes de bien moindre importance, pour le moins au XV^e siècle. C'est le cas du fort troglodytique du Gué-du-Loir à Mazangé (NEILZ, 1867, p. 114-117) et des manoirs, pour partie troglodytiques, de Boydan aux Roches-l'Évêque (SAINT-VENANT, I,

1912-1913, p. 225-226), du Breuil (*id.*, I, 1912-1913, p. 234-235) et de Chauffour à Lunay (*id.*, I, 1912-1913, p. 318-319; LAUNAY, 1889, p. 114), comme de vestiges situés derrière le château de la Voûte à Trôo (*id.*, IV, 1917, p. 309) et celui de La Cour à Ternay, où l'on peut d'ailleurs remarquer des aménagements datables des XII^e et XIII^e siècles (LAUNAY, 1889, p. 58; ROCHAMBEAU, II, 1894, p. 224).

À partir du XV^e siècle ou du XVI^e, les aménagements troglodytiques des logis seigneuriaux peuvent aller en se diversifiant et même être l'objet de soins particuliers quant à leur aspect, démontrant l'importance que la noblesse vendômoise continue d'y attacher.

Au château de Rochambeau à Thoré-la-Rochette, sur le site d'un manoir médiéval abattu au XVIII^e siècle pour faire place à l'édifice actuel, les cavités aménagées dans le rocher du coteau ou contre ce dernier se font nombreuses et surtout de fonctions diverses : basse-cour, écuries, étables, greniers, caves, remises, chapelle et orangerie (ROCHAMBEAU, 1866, p. 102). Il en est de même au manoir de La Possonnière à Couture, dont on sait qu'il a été la demeure familiale des Ronsard, qui l'ont construit ou entièrement remanié vers 1515. L'entrée de sept caves creusées dans le rocher qui s'élève au-dessus de la cour du manoir est ornée de sculptures et d'inscriptions latines évoquant leur affectation. Sur la porte de la cave on lit : « *Sustine et abstine* », sur celle de la cuisine : « *Vulcano et diligentia* » (Collectif, *Guide...*, 1883, p. 390). Pour Louis-Alfred Hallopeau, en 1906 (p. 69), ces caves immenses, et dont deux sont pourvues d'une cheminée à hotte, auraient d'ailleurs pu constituer les *caves-demeurantes* d'un très ancien manoir, « suivant l'usage primitif du Vendômois ».

Au château de Bonneveau, on peut observer, au sein d'un important réseau de galeries et de salles souterraines, une porte ornée d'une niche pour lampe à huile pourvue d'un dais surmonté de trois mascarons aux larges bouches grimaçantes (LAUNAY, 1889, 107). Ce décor rappelle celui de la niche ornant le grand escalier d'apparat du logis bâti sur le second palier du promontoire de Lavardin, décor qui a été daté avec vraisemblance du tournant du XV^e siècle dans les deux châteaux (YVARD, 1993, p. 49- 52).

Le Vendômois compte encore de nombreux lieux-dits : La Roche, Les Roches, et leurs dérivés, dont Les

Roches-L'Évêque et même un Roc-en-Tuf, ancien fief situé près de Ternay (SAINT-VENANT, III, 1914-1915, p. 194-217; Collectif, *Guide...*, 1883, p. 398). On sait que certains de ces toponymes désignaient, dans l'ancien français (par ex. GODEFROY, VII, 1892, p. 213-215), des châteaux bâtis sur une éminence rocheuse, voire des maisons-fortes entièrement ou partiellement creusées dans le rocher. Certains de ces toponymes ont pu disparaître lorsque que les premiers aménagements troglodytiques ont perdu leur importance première et partant ont été déclassés. Ce pourrait être le cas de celui de la Roche-Beaudoin, devenu l'« hôtel, manoir et hébergement » de la Cour de Ternay avant le milieu du XV^e siècle (SAINT-VENANT, III, 1914-1915, p. 419-420). Un tel processus de déclasserement social et de désuétude liée à l'évolution des modes d'existence a été observé pour les simples *caves-demeurantes* de l'époque subactuelle (SCHWEITZ, 2006, p. 281-283).

Le cas de Lavardin, avec ses trois paliers parfaitement dégagés et étagés, avec ses nombreuses cavités aménagées, dans une roche qui est ici facile à tailler et à creuser (calcaire turonien), éclaire plus particulièrement ce que pouvaient être les pratiques du troglodytisme dans un château du bas Moyen Âge. On notera en outre que l'organisation des paliers du promontoire rocheux, tel qu'il était aménagé au bas Moyen Âge et certainement dès la seconde moitié du XII^e siècle, correspond à une division classique de l'espace castral. On y retrouve l'esprit de l'organisation en trois ordres de la société féodale, telle qu'elle avait été pensée au XI^e siècle par les évêques Gérard de Cambrai et Aldabéron de Laon. Le premier de ces paliers était en effet occupé par la *basse-cour* et les locaux de service, le second portait plusieurs logis et probablement la chapelle castrale, le troisième, constituant une *haute-cour*, était totalement occupé par le donjon et sa chemise qui *commandaient* au sens propre et figuré l'ensemble des fortifications (fig. 3).

C'est la topographie très particulière du promontoire rocheux portant le château de Lavardin qui a donné à ses bâtisseurs la possibilité d'un accès direct aux flancs du second et du troisième de ses paliers. Plus que dans nombre de châteaux occupant des sites de même nature, ils ont donc été incités à tirer parti du rocher, à le creuser de cavités aménagées permettant de disposer d'espaces répondant aux différentes nécessités de la vie

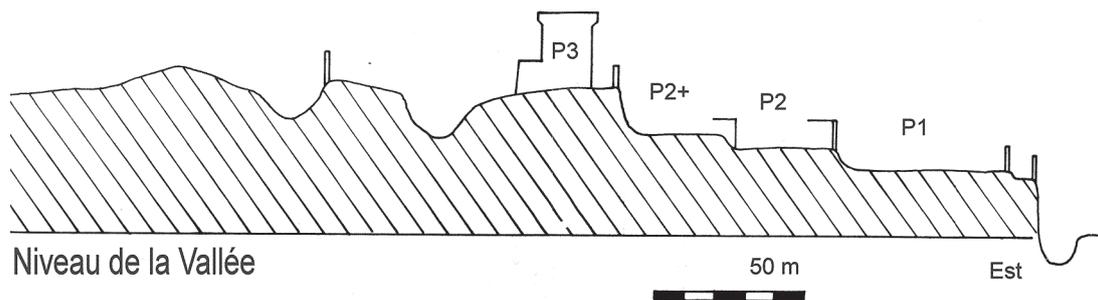


Fig. 3 : Coupe du promontoire avec ses trois paliers rocheux : P1, P2, P3 (d'après SALIES, 1865).

castrale. Cela dans un château dont le nombre d'occupants pouvait varier du tout au tout, entre les périodes où le comte de Vendôme et ses proches y faisaient un plus ou moins long séjour et celles où, délaissé pour un autre lieu, il était confié aux soins d'un capitaine-châtelain entouré d'une infime garnison.

Il est possible que certaines des cavités observables au château résultent également du souci d'employer une pierre d'assez médiocre qualité – le *tuffeau* du Turonien –, mais présente sur le site même des chantiers de construction, cela au moins sous forme de moellons utilisés pour constituer le blocage de certains murs. On sait que la cavité souterraine d'origine naturelle qui s'ouvre dans la haute-cour du château de Fréteval, a été exploitée en tant que carrière de pierre avant d'être utilisée comme cave ou cellier. La pierre calcaire qui en a été tirée se retrouve, de façon certaine, dans les parements des ouvertures et dans le chaînage de certains des murs du château (LEYMARIOS, 1987, p. 30, fig. 11, p. 32, 34). Au château de Montoire également a été évoquée, quoique de façon moins assurée, l'utilisation de la pierre tirée du creusement de ses souterrains et de ses cavités aménagées (MICHEL, 1975, p. 38). Données ethno-historiques à prendre en compte, on sait que les troglodytes d'entre Vendôme et Château-Renault, lorsqu'ils s'avisèrent de se creuser une *cave-demeurante*, vers 1840, pouvaient vendre la pierre qu'ils tiraient de cette excavation (GAUTIER, 1859, p. 2).

Il est également possible d'envisager l'utilisation de la pierre non utilisée en tant que moellons pour l'alimentation d'un four à chaux (MÉSANGE, 2002, p. 99-101), peut-être même sur le chantier ou dans sa proximité. On sait ainsi qu'en 1300, un four à chaux existait au pied du château de Vendôme, à l'entrée du faubourg Saint-Bienheure, possédé par Jean d'Eschelles, chevalier de la place. Ce four paraît avoir utilisé la pierre tirée des carrières ouvertes dans le coteau rocheux qui le dominait (SAINT-VENANT, IV, 1917, p. 178).

Cette utilisation des possibilités offertes par la topographie favorable du promontoire de Lavardin, comme par un rocher qu'il n'était pas trop difficile de creuser, s'est déployée essentiellement dans quatre domaines, avec des fonctionnalités qui se recouvraient. Ces derniers relevaient de la nécessité de surveiller, voire de défendre la forteresse et plus encore de répondre aux besoins ordinaires de la vie castrale, de permettre une certaine autonomie de cette dernière, enfin d'établir la distance sociale jugée convenable entre, d'une part le comte, la comtesse et leurs familiers, d'autre part les hommes attachés à leur service.

Un promontoire aux abrupts retallés

Il est incontestable qu'en plusieurs emplacements, les flancs du promontoire rocheux qui porte l'essentiel du château, dont on sait qu'il s'étend sur quelque 190 m

de longueur et une moyenne d'environ 90 m (Collectif, *Guide...*, 1883, p. 365), ont été retallés, parfois fortement et sur une bonne hauteur. Le fait est certain derrière la fausse-braie, muraille établie dans le fossé, en avant de la première enceinte. À gauche du châtelet qui protège l'entrée principale du château, là où la fausse-braie bâtie en avant de la première enceinte a disparu, on observe qu'elle vient en parement du rocher du premier palier du promontoire. Ici, il est clair que le flanc du promontoire rocheux a été retallé à la verticale jusqu'au fond du fossé, certainement au XV^e siècle, époque qui a d'ailleurs vu se multiplier ce genre de fortifications avancées, en raison des progrès simultanés des armes à feu et des techniques de mine (MESQUI, 1997, p. 166).

Depuis la basse-cour du château, établie sur le premier palier du promontoire, on observe également un travail de même nature portant sur le pourtour de l'élévation rocheuse constituant le second palier de ce promontoire. C'est le cas près de l'entrée de l'escalier permettant l'accès de ce second palier, comme au pied de la tour dite *du Capitaine*, à l'emplacement de ce qui est regardé comme la cuisine castrale et ses annexes (cf. SCHWEITZ, 1976), comme dans la partie basse de ce qui est généralement regardé comme une chapelle seigneuriale (fig. 4).

Depuis le sommet de l'escalier du grand logis qui s'élève sur le second palier du promontoire, on observe enfin que le dernier palier du promontoire a été retallé, sur quelque 14 m (Collectif, *Guide...*, 1883, p. 366), au-dessous de la chemise du donjon. Dans sa partie méridionale, on peut être certain que ce rocher a également été retallé à la verticale avant d'être parementé par la partie inférieure de la chemise du donjon, bâtie vers le début du XIII^e siècle. À l'ouest du donjon, le fossé qui le séparait des défenses avancées et du plateau est creusé dans le rocher du promontoire, sur environ 30 m de largeur et quelque 15 m de profondeur si l'on croit les estimations de Gervais Launay (1889, p. 40).

Ce sont ces travaux qui ont créé, ou fortement accentué l'abrupt des trois paliers du promontoire, dont on peut d'ailleurs penser qu'ils existaient, quoique moins bien formés à l'état naturel, antérieurement à l'existence du château féodal. Il est possible que cette particularité ait été l'un des facteurs amenant les premiers seigneurs, peut-être sous la direction de leur suzerain, à établir un château sur ce promontoire, puis les comtes de Vendôme à en développer considérablement les fortifications à partir du XII^e siècle. Ces abrupts venaient évidemment accroître la hauteur de *commandement* des murailles, et rendre plus difficile la possibilité d'une *échelade*, comme renforcer également la force cinétique des projectiles lancés depuis les chemins de ronde et la terrasse sommitale des tours. Les parements élevés contre les flancs des différents paliers du promontoire rocheux permettaient de mieux protéger les fortifications, bâties sur le bord même de ces paliers et toujours exposées à un possible travail de sape. Ces considérations, liées aux pratiques de la



Fig. 4 : Second palier du promontoire, retaillé et parementé au pied de la tour dite du Capitaine.

poliorcétique, ont exercé, en Vendômois comme ailleurs, une profonde influence sur les bâtisseurs des fortifications médiévales.

Plus généralement, la physionomie actuelle des falaises du Val de Loire résulte, pour partie, de l'exploitation de la pierre à bâtir depuis l'époque gallo-romaine, suivie d'une suite d'effondrements du coteau rocheux, fragilisé par l'ouverture des carrières, puis les déblaiements opérés en vue de tirer profit de la pierre tombée à ses pieds (YVARD 1979). Le fait s'applique également à la vallée du Loir, où l'on a gardé mémoire de l'effondrement de la « montagne » sur les maisons de la rue de la Grève en 1910, événement évidemment illustré par une série de cartes postales (coll. privée). Outre les effets du démantèlement radical du château de Lavardin, ordonné par Henri IV après la capitulation des Ligueurs qui l'occupaient le 23 novembre 1590 (SALIES, 1865, p. 14-15), il est fort probable que c'est ce processus naturel et anthropique qui est à l'origine de son état de ruine actuel.

Des équipements nécessaires à la vie castrale

Nombre des cavités aménagées dans le rocher du promontoire de Lavardin relèvent du souci de satisfaire les besoins d'une vie castrale qui, dans le principe, se doit de pouvoir être autonome, de ne pas dépendre d'équipements extérieurs en cas d'investissement de la forteresse. Ce type de cavité n'est observable que dans

les flancs du second palier du promontoire, cela à la fois parce qu'elles sont directement accessibles depuis la basse-cour située sur le premier palier, mais certainement aussi pour éviter d'affaiblir l'assise rocheuse du dernier palier où sont édifiés, sur un espace restreint, le donjon et sa chemise.

Ces cavités aménagées renvoient, pour l'essentiel, à la présence et aux activités des hommes d'armes et des hommes de service présents sur le promontoire : corps de garde pouvant servir de *caves-demeurantes*, puits, silos et magasins destinés à l'approvisionnement des occupants, au stockage et à la conservation de tout ce qui leur était nécessaire, four à pain et cuisines pour préparer les repas, et, dans la basse-cour, certainement locaux et ateliers nécessaires aux activités réalisées à l'intérieur du château. Les *caves-demeurantes* et les caves de service du château de Lavardin illustrent les trois principaux types représentés dans les vallées ligériennes, du Moyen Âge au début du XX^e siècle. Elles peuvent être entièrement creusées dans le rocher ou fermées par un mur de maçonnerie, ou être pour partie creusées, pour partie bâties contre le flanc du rocher, avec l'éventualité de murs et d'arcs de soutien, de murs de refend à l'intérieur des cavités.

Outre une cavité aménagée dans le rocher au pied du promontoire, qui paraît avoir servi de corps de garde pour la protection du passage faisant communiquer le *bayle extérieur* (en fond de vallée) et le *bayle intérieur* ou basse-cour du château (SALIES, 1865, p. 18, pl. I), deux autres corps de garde troglodytiques ont été repérés sur le premier et sur le second palier du promontoire.

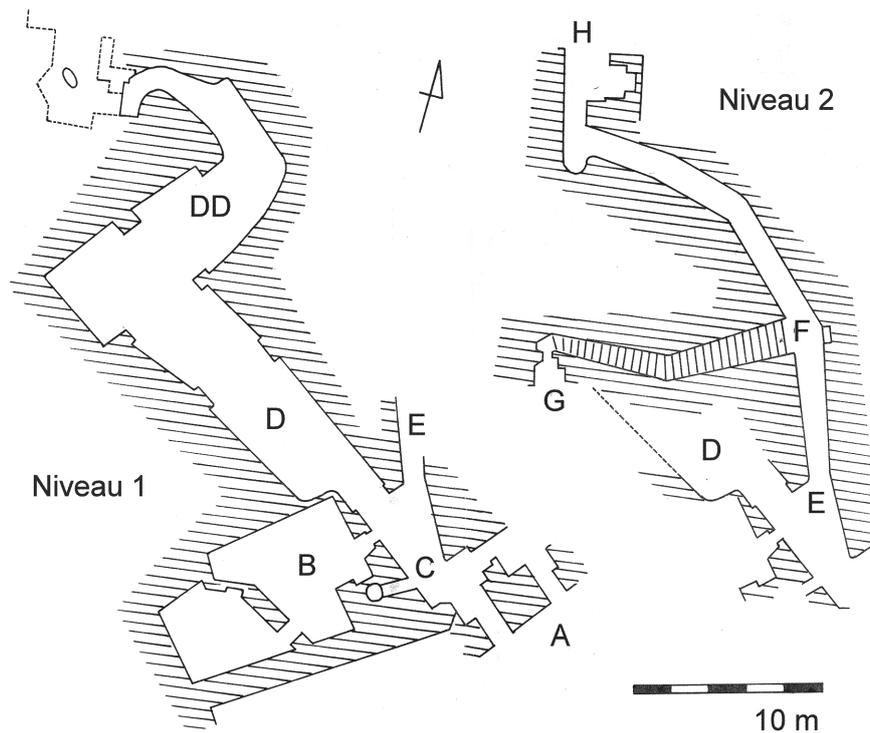


Fig. 5 : Souterrains creusés dans le second palier du promontoire : entrée (A), corps de garde (B), puits, également accessible depuis le second palier (C), grand cellier (D), agrandissement au XV^e s. (DD), galerie montant vers la crypte de la chapelle castrale (E-H), escalier (F-G) montant vers le grand logis du second palier (d'après de SALIES, 1873).

Le premier de ces corps de garde est creusé dans le flanc du second palier du promontoire, en arrière du châtelet protégeant l'entrée principale du château. Il a pu servir des embrasures de tir susceptibles de protéger l'accès de l'escalier extérieur menant au second palier du promontoire où il aboutit dans un autre corps de garde situé dans ce qui est considéré, non sans raisons, comme le logis du capitaine-châtelain de la forteresse, au moins au bas Moyen Âge (SALIES, 1865, p. 25 ; SCHWEITZ, 1976, 1979). L'entrée de ce premier corps de garde, qui s'ouvre sous l'escalier, permet surtout de surveiller l'accès souterrain d'un puits desservant les logis du second palier et la porte du grand cellier, comme l'entrée d'une galerie et d'un escalier souterrains permettant d'atteindre, pour la première, ce qui paraît être la crypte de la chapelle castrale, pour le second, le grand logis comtal situé sur le second palier, et au-delà le donjon (fig. 5).

Dans sa notice sur le château, en 1865 (p. 49), Alexandre de Salies évoque également l'existence possible d'autres souterrains qui auraient été creusés à un niveau inférieur et dont la porte d'entrée, datable du XIV^e siècle, serait située près de celle de ce corps de garde. En 1922-1923, l'abbé Gabriel Plat s'efforcera de trouver un souterrain reliant cette partie du château avec le *bayle extérieur*, au pied du promontoire (voir *infra*), mais ses recherches ne seront pas couronnées de succès (SCHWEITZ, 2006, p. 77-78). En l'état actuel des

déblaiements et de la connaissance archéologique du monument, le problème reste posé.

Ce premier corps de garde, qui est entièrement creusé dans le rocher, est divisé en deux petites salles, séparées par un épais mur de refend et de soutènement. Il est séparé de la basse-cour par la partie inférieure de la seconde enceinte, dont on a précisé qu'elle venait constituer le parement du rocher du second palier du promontoire, au-dessus de la basse-cour du château. La porte qui donne aujourd'hui accès à ces cavités aménagées, comme les ouvertures récentes qui les éclairent, doivent avoir remplacé des archères ou plutôt des embrasures pour le tir des armes à feu, à l'occasion des transformations destinées à en faire de simples *caves-de-meurantes* pourvues de cheminées (SALIES, 1865, p. 24). Cette cavité est, elle aussi, renforcée par des arcs de soutènement (fig. 6).

Le second de ces corps de garde a été installé sous l'escalier du grand logis élevé, vers la fin du XV^e siècle, sur le second palier du promontoire ; il en protège l'accès depuis le premier palier, par l'escalier souterrain précédemment évoqué. Il défend également l'accès à un petit réseau de souterrains partiellement effondrés, creusé sur trois étages, dans des niveaux intermédiaires entre le second et le troisième palier du promontoire (cf. SCHWEITZ, 2005). Ce corps de garde présente ce qui pourrait être une banquette destinée au repos des factionnaires. En partie troglodytique, il est parementé

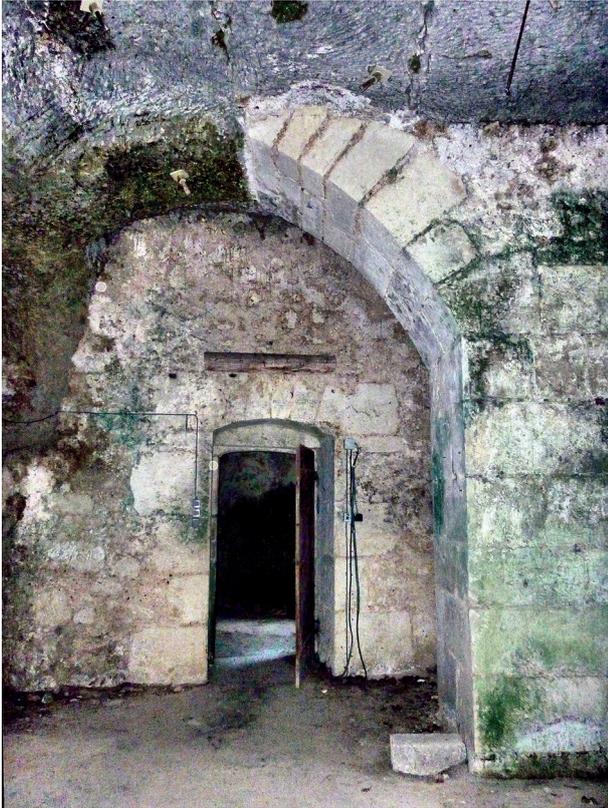


Fig. 6 : Entrée et arc de soutènement du corps de garde (B) situé à l'entrée des souterrains du premier palier du promontoire.

et couvert d'une solide voûte sur croisée d'ogives, dont l'une des retombées prend appui sur un élégant pilier, l'ensemble renvoyant aux campagnes de construction de la seconde moitié du XV^e siècle.

Grand cellier et magasins

Sur le premier palier du promontoire, derrière le châtelet et sa porte *charrière*, qui était très certainement le seul accès de ce type et de cette importance au XII^e comme au XV^e siècle, on peut observer ce qui semble être le grand cellier de la forteresse. Il est constitué d'une large et longue galerie (environ 4 m, sur 36 au total), creusée dans le rocher du second palier et renforcée, de place en place, par de puissants arcs de forme ogivale. La nature de ces derniers porterait à les dater de la fin du XII^e siècle ou du début du XIII^e, ce qui renverrait donc aux campagnes de reconstruction du donjon par les comtes de Vendôme et de construction du châtelet voisin. Des arcs de ce genre confortent, là aussi vers le tournant du XII^e siècle ou le début du XIII^e (avec un *graffito* de 1205 ?), l'une des cavités aménagées dans le promontoire qui porte le château de Montoire (MICHEL, 1980, p. 38). On note qu'un *cellier*, probablement celui qui est ici évoqué, est cité

en 1370, lorsque le comte de Vendôme concède aux moines de l'abbaye Saint-Georges un emplacement à l'intérieur de son château de Lavardin (MÉTAIS, 1905, p. 439), certainement pour qu'ils y trouvent protection contre l'insécurité qui règne dans la région, du fait de la guerre de Cent ans, à partir des années 1360. C'est peut-être dans ce logis qu'ils viendront à nouveau se réfugier lorsque la peste qui désolera Vendôme de 1516 à 1519 les ramènera à Lavardin (SALIES, 1865, p. 13).

La galerie de ce cellier a été approfondie de façon quelque peu inconsidérée (au-delà de 15 m ?), et jusqu'à traverser le second palier de part en part et déboucher fortuitement dans la partie septentrionale de la basse-cour, non loin de ce qui est regardé comme la cuisine castrale. Cette fort malencontreuse opération, qui affaiblit l'organisation de la défense du château, a obligé les architectes à obturer cette partie du cellier par un épais mur. En arrière de ce dernier, ils ont pris la précaution d'aménager un poste de défense, destiné à servir une embrasure pour le tir des premières armes à feu, et au moins des *bâtons à feu*. La nature de cette embrasure permet de situer ces travaux dans la seconde moitié du XV^e siècle et de les croire contemporains de la construction des voûtes de la crypte qui domine ce mur et passe pour appartenir à la chapelle castrale (fig. 7).

L'extrémité du second palier du promontoire est creusée de deux autres caves aménagées dans le rocher qui sont anciennes et certainement médiévales, mais dont la fonction originelle et les utilisations ultérieures n'ont pu encore être déterminées. Ces deux cavités pourraient d'ailleurs avoir été réaménagées à l'époque contemporaine par des habitants du village, peut-être en relation avec une mise en culture du site. Quelques photographies, prises à la fin du XIX^e siècle et au début du suivant, des cartes postales des années 1900 donnent d'ailleurs à voir des vignes au pied du donjon et une autre culture vivrière à l'extrémité du premier palier du promontoire (coll. SCHWEITZ et Société archéologique du Vendômois).

Caves en roc des tours de flanquement

Deux tours quadrangulaires flanquant le second palier du promontoire et son enceinte, et accolées contre le flanc rocheux de ce palier, sont pourvues d'une cave en roc, qui a permis de les approfondir à moindre frais. C'est le cas de la tourelle, pour partie construite, pour partie creusée dans le rocher du second palier du promontoire, qu'on aperçoit non loin de l'entrée de l'escalier permettant l'accès à ce second palier, en arrière de l'entrée principale du château. On retrouve une tour du même type bâtie au nord du logis dit du *Capitaine*. Un tiers du remplissage de cette tour, d'abord vidée à la pelle par les jeunes du Club du Vieux Manoir en 1969, a fait l'objet d'une fouille montrant qu'elle avait servi de dépotoir domestique vers la fin du XIV^e siècle ou le début du suivant (SCHWEITZ, 1979).



Fig. 7 : Entrée du grand cellier avec ses arcs de soutènement (D).

Cette pratique, destinée à faire l'économie d'une évacuation des déchets de la vie domestique hors du château, est d'ailleurs très générale durant tout le Moyen Âge et on la retrouve jusque sous la chapelle du château royal de Tours à la fin du XV^e siècle (GALINIÉ dir., 2007, p. 81) (fig. 8).

Puits en roc

Devant l'entrée du grand cellier, on trouve l'accès souterrain à un puits débouchant près du grand logis élevé sur le second palier du promontoire, dans une petite salle qui pourrait être un local de service (cuisines ou salle de service du logis comtal au XV^e siècle?) et était, en tout cas, pourvu d'un système d'évacuation des eaux usées. Ce double accès, à partir d'un souterrain et depuis la surface, permet d'étendre l'usage d'un même puits à des espaces situés à des niveaux différents et séparés par une enceinte.

On connaît deux puits médiévaux de ce type au château de Vendôme desservant l'intérieur du *domicilium* des comtes de Vendôme au XI^e siècle : la Capitainerie, et la cour du château, à proximité de la collégiale Saint-Georges (PASQUIER, 2000, p. 123, 169, 171, 1765). Il est néanmoins possible que l'accès au premier, depuis les galeries souterraines creusées dans le promontoire qui porte le château, résulte d'un percement contemporain. Cela dans la mesure où Alexandre de Salies ne l'évoque pas et ne le figure pas sur son



Fig. 8 : Raccord entre le rocher du second palier du promontoire et le parement de la tourelle flanquant la seconde enceinte, en arrière du châtelet.

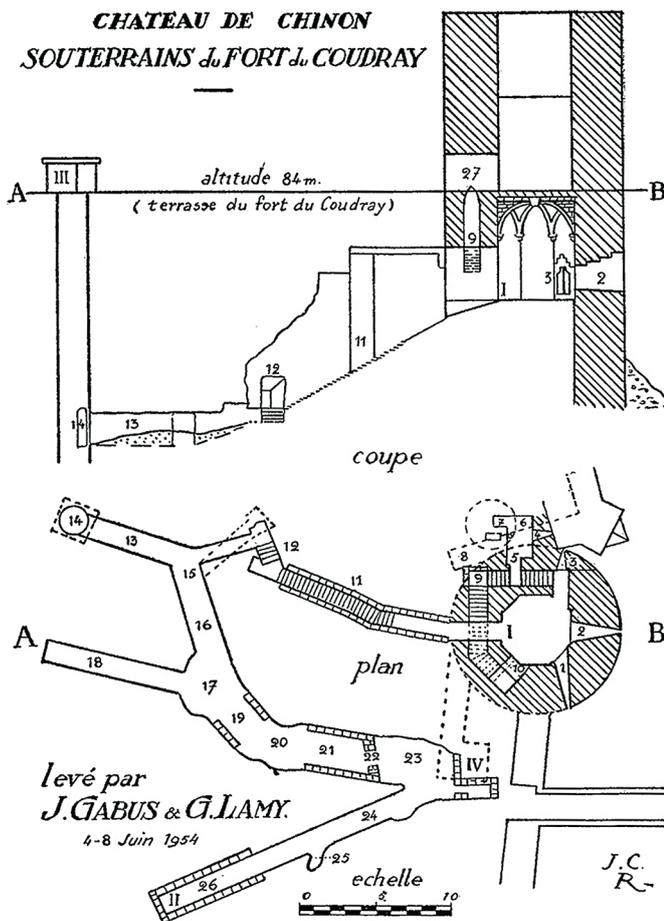


Fig. 9 : Accès souterrain, depuis la salle basse du donjon, au puits s'ouvrant dans la cour du Fort du Coudray à Chinon (GABUS, 1954-1955).

plan publié en 1873 (p. 399 et *sq.*, pl. 2). Le château de Chinon fournit un autre exemple, avec le puits du Fort du Coudray, accessible à la fois depuis la cour et depuis un souterrain dont le départ se trouve dans la salle basse du donjon édifié au début du XIII^e siècle (GABUS, 1954-1955, p. 363). Cette pratique n'était pas le fait que de forteresses de l'importance de Lavardin, Vendôme ou Chinon, car on en trouve un exemple sous le petit château médiéval de Mesvres à Civray-sur-Cher, en Touraine. Autre exemple, certainement d'époque contemporaine, un puits de Villiers, accessible en surface, mais également depuis une cave à vin sous-jacente (MÉSANGE, 2002, p. 30) (fig. 9).

Le donjon de Lavardin était pourvu d'un autre puits en son centre, certainement profond de quelque quarante mètres, et qui, lui, ne devait pas disposer d'un accès souterrain. Cette profondeur est à comparer à celle des deux puits desservant le château de Vendôme, celui du *domicilium* du XI^e siècle étant profond d'une trentaine de mètres, celui de la cour avoisinant les quarante-deux mètres (PASQUIER, 2000, p. 175-176). La profondeur était de cet ordre pour le puits du donjon de Fréteval

(LEYMARIOS, 2001, p. 41), alors que le puits de la cité close de Trô est profond de 45 m (LAUNAY, 1889, p. 64), que celui du château de Chinon (Fort du Coudray) atteint même 91 m, soit 36 mètres au-dessous du niveau de la Vienne (BLANCHARD, GAY, 1981, p. 627). On imagine donc la difficulté qu'il y avait à creuser des puits de cette profondeur, même à travers un rocher turonien relativement tendre, et c'est certainement ce facteur qui a justifié et donné tout son sens au percement d'une ouverture basse dans le puits desservant le second palier du promontoire de Lavardin.

Silos à grains

En complément du puits accessible depuis le premier et le second palier du promontoire, on note l'existence d'au moins quatre silos ovoïdes creusés dans le rocher, d'un type présent dans nombre de *caves-demeurantes* et habitats ruraux du Moyen Âge. Ces derniers sont semblables au silo que l'on remarque dans la Cave des Vierges (XI^e ou XII^e siècle ?) et dont la feuillure indique qu'il était obturé par une pierre ou un opercule de bois. On trouve un autre silo de ce type dans l'une des cavités aménagées au Moyen Âge au Breuil à Lunay (LAUNAY, 1889, p. 111-112). On connaît maints exemples de ce genre de silos en roc dans les souterrains-refuges creusés par les paysans des vallées et des plateaux ligériens au Moyen Âge (TRIOLET, 2002, p. 87-92).

L'arrière-salle du corps de garde situé à l'entrée du grand cellier était pourvue d'un silo de ce type, mais engagé dans le mur qui sépare ce corps de garde troglodytique de la basse-cour, et donc surmonté d'un arc de décharge. Après avoir fait l'objet d'un déblaiement entre 1966 et 1968, il a été récemment comblé et a disparu sous une dalle de ciment. On voit là un exemple, parmi d'autres, de travaux inconsidérés, nuisibles à la compréhension archéologique d'un site déjà rendu complexe par cinq siècles d'occupation médiévale et de multiples transformations et reconstructions. Ces travaux, lorsqu'ils sont effectués avec des pierres de réemploi prises dans les ruines du monument peuvent même passer pour des réalisations médiévales. On en voit un exemple édifiant avec un escalier de service réalisé par les jeunes du Club du Vieux Manoir vers la fin des années 1970, sur le second palier du promontoire, devant l'entrée de l'escalier d'apparat du logis comtal, qui est déjà donné pour être une réalisation médiévale dans un guide publié en 1996 (fig. 10).

La partie basse de la tour quadrangulaire, flanquant au nord le logis dit du *Capitaine*, est pourvue d'un silo du même genre, creusé dans le flanc du second palier du promontoire. La localisation de ces deux silos en roc, plus ou moins profondément intégrés à la paroi rocheuse, illustre l'évident souci des bâtisseurs d'épargner l'espace dans les locaux de service. On en trouve un autre exemple avec le puits desservant le premier étage du donjon de Fréteval à la fin du XI^e siècle, qui



Fig. 10 : Silo (récemment comblé), surmonté de ses deux arcs de décharge, dans le corps de garde (B) situé à l'entrée des souterrains du premier palier du promontoire.

est également intégré à la paroi de l'édifice et couvert d'un arc de décharge (LEYMARIOS, 1987, p. 41 ; 2001, p. 42) permettant d'y avoir accès plus facilement, toujours avec le souci de ne pas affaiblir la solidité du mur.

Sur le second palier du promontoire, à côté du puits déjà cité, et à l'extérieur de ce qui paraît être un local de service du logis comtal, s'ouvre un très large et profond silo, dont le fond éventré est visible près de l'entrée du grand cellier, au niveau du premier palier. On retrouve un silo de ce type, mais de bien moindres dimensions, dans les ruines d'un logis bâti sur le flanc sud du promontoire, au pied même de la chemise du donjon.

Four à pain et cuisine castrale

Contre le flanc septentrional du second palier du promontoire, logés à l'étroit entre la première et la seconde enceinte, subsistent les vestiges de ce qui paraît être un grand four à pain (environ 3 m de diamètre), à la fois creusé dans le rocher et bâti contre ce rocher, et dont le voûtement était constitué d'un parement de pierre de moyen appareil. Deux fours de ce type, datés

du bas Moyen Âge, ont été retrouvés et fouillés en Vendômois, dans la salle basse du donjon de Fréteval (LEYMARIOS, 1980) et près du logis seigneurial de Montoire (YVARD, MICHEL, 1996, p. 37-38). Une cheminée s'appuyait contre la partie maçonnée du four de Lavardin, certainement pour assécher sa paroi et donc faciliter sa montée en température lors de la préparation de la mise en cuisson des aliments. Autour de ce four, on observe, sur deux niveaux, de petites cavités d'usage indéterminé mais dont l'une est pourvue d'une grande cheminée creusée dans le rocher, avec un cœur en briques, aménagement qui renvoie plutôt au type commun à partir du bas Moyen Âge.

Le bâtiment ou la cour qui faisait suite au four, à l'ouest, donnait accès à une cave en roc, dont la voûte est confortée par de puissants arcs appareillés, datables du XV^e siècle. Un petit escalier taillé dans le rocher du second palier du promontoire, à l'emplacement de sa rencontre avec la tour qui en assure le flanquement et une porte creusée dans la partie supérieure de ce palier rocheux, suggèrent que ces locaux étaient en relation avec le logis attribué au capitaine-châtelain et la cour qui le précédait.

Ces vestiges peuvent sérieusement être regardés comme ce qui subsiste d'une cuisine et d'un four à pain destinés, pour le moins, à l'usage de la garnison et des hommes de service au bas Moyen Âge. Cette hypothèse, envisagée par Alexandre de Salies dès 1865 (p. 21), a été largement confortée par la mise au jour du peu qui reste du four au cours des déblaiements effectués par les jeunes du Club du Vieux Manoir, vers 1967, travail suivi d'un premier réexamen de la question (SCHWEITZ, 1976). Comme tout château féodal, celui de Lavardin était pourvu d'un four à pain dont l'existence est attestée (vraisemblablement dans cette basse-cour, plutôt que dans le *bayle inférieur*) dès le milieu du XI^e siècle, cela dans une charte de Marmoutier rapportant le don d'un quart de ce four aux moines de Lavardin (TRÉMAULT, 1893, p. 293).

L'observation des flancs du second palier du promontoire, à l'emplacement de ce qui est regardé comme la cuisine castrale, permet de constater que ces locaux étaient à la fois creusés dans le rocher et bâtis et appuyés contre ce rocher. Ces derniers pouvaient être réalisés à pans de bois, comme porte à le penser une cavité ménagée dans ce rocher pour le logement d'un jambage de bois. La face occidentale de la tour porte également les traces du rampant de la toiture qui devait couvrir l'ensemble de cette installation (**fig. 11 et 12**).

Si cette cuisine et ce four à pain étaient bien en relation directe avec les logis du second palier du promontoire, dont celui considéré comme le logis du capitaine-châtelain au bas Moyen Âge, il est évident que cette organisation affaiblissait la défense du second palier du promontoire, passage obligé pour atteindre le donjon. Elle ne pouvait qu'amener les bâtisseurs à prévoir un mur de séparation entre les locaux qui viennent d'être évoqués et le reste de la basse cour. C'est l'existence de ce mur, établi en avant de la tour



Fig. 11 : Les deux niveaux de la cuisine castrale pour partie troglodytique, à la rencontre de la tour flanquant le logis dit du *Capitaine* et de l'emplacement de l'escalier menant du premier au second palier du promontoire.



Fig. 12 : Logement d'un jambage de bois autrefois encastré dans le rocher du second palier du promontoire, probablement pour supporter le plancher de l'étage de la cuisine castrale, rocher et appareillage de l'enceinte du second palier.

assurant le flanquement de la seconde enceinte, qui expliquerait qu'elle ait été pourvue d'une série d'archères étagées destinées à en protéger l'accès. Il est possible, vu la configuration des lieux, que ce dernier ait été percé d'une poterne, mettant les locaux de la cuisine en relation avec la basse-cour.

La crypte de la chapelle castrale

Dominant cet espace à l'ouest, on trouve une étroite plate-forme rocheuse, située à un niveau intermédiaire entre le premier et le second palier du promontoire, et portant lui aussi accolé au flanc du promontoire, et partiellement creusé dans le rocher. Ce bâtiment, couvert de puissantes voûtes, est, on l'a noté, accessible grâce à la galerie souterraine dont l'entrée s'ouvre devant le grand cellier sur le premier palier. Il communique également par un escalier et une galerie avec le grand logis élevé sur le second palier, comme avec les souterrains qui traversent la partie supérieure de ce dernier. Il était pourvu d'au moins une large baie vitrée, protégée par de solides barreaux à l'est, et ses murs portaient, naguère encore, des traces d'un décor peint constitué d'un quadrillage de couleur rouge, ponctué de fleurettes, ornementation qu'on retrouve au bas Moyen Âge dans l'église du village.

La localisation et la nature de ce bâtiment, datable de la seconde moitié du XV^e siècle, comme son décor peint, ont incité différents auteurs à y voir la crypte de la chapelle castrale (SALIES, 1873, p. 513 ; LAUNAY, 1889, p. 40 ; PLAT, 1925, p. 361 ; SCHWEITZ, 1986, p. 221 ; YVARD, 1993, p. 48). La partie supérieure de cette chapelle aurait alors été en relation directe avec le grand logis du second palier du promontoire, dont la construction paraît avoir été amorcée par le comte Jean VIII de Bourbon-Vendôme dans les années 1470, avant d'être visiblement poursuivie jusque dans les dernières années du siècle, voire les premières du suivant (YVARD, 1993, p. 49). La chapelle rupestre Saint-Gervais, aux Roches-l'Évêque, était elle aussi mise en communication directe avec la maison-forte troglodytique qui la joutait : le château des Roches, cité en 1542. Cela par une galerie (90 cm de largeur) elle aussi creusée dans le rocher de la falaise calcaire et constituant un accès protégé, dans sa partie inférieure comme dans sa partie supérieure, par un mâchicoulis (TROCMÉ, 1938, p. 181-182) (fig. 13).

La structure de cette chapelle castrale rappelle un type fort commun au bas Moyen Âge, renvoyant à la matérialisation et à toute la symbolique de la division entre dominants et dominés dans la société de cette époque. Cette démarche amènera les architectes à prévoir deux niveaux dans les chapelles castrales d'importance : le niveau inférieur communiquant avec la basse-cour destiné au commun, le niveau supérieur réservé au seigneur et à ses proches (MESQUI, 1997, p. 106). Il n'est d'ailleurs pas étonnant que le niveau inférieur de ce bâtiment soit creusé dans le rocher, dans une région où subsistent plusieurs chapelles qui présentent cette caractéristique.

C'est le cas avec la chapelle Saint-André à Mazangé, où ont été retrouvées des sépultures en roc (LAUNAY, 1889, p. 140 ; *id.*, 1873, p. 436) ; la chapelle Saint-Gervais aux Roches-l'Évêque, conservant des traces de fresques médiévales (TROCMÉ, 1938). Citons aussi les chapelles de Saint-Amador à Sougé (LAUNAY, 1873,



Fig. 13 : Rocher parementé de la crypte de la chapelle castrale, pour partie encastrée dans le flanc du second palier du promontoire.

p. 437, pl. *id.*, 1889, p. 118), du château de Rochambeau à Thoré-la-Rochette (LAUNAY, 1889, p. 145); de la Cour de Ternay, conservant un décor héraldique (HALLOPEAU, 1906, p. 36; Collectif, *Guide...*, 1883, p. 397); de la maladrerie de Tréhet (LAUNAY, 1889, p. 59-60; SAINT-VENANT, III, 1914-1915, p. 452; HALLOPEAU, 1906, p. 279); de Saint-Gabriel et probablement de Saint-Jacques à Trôo (SAINT-VENANT, III, 1914-1915, p. 464); l'église Saint-Bienheure à Vendôme (LAUNAY, 1889, p. 150; ROCHAMBEAU, I, 1889, p. 106-107).

Une séparation des axes de communication

La topographie du site, avec ses trois paliers étagés auxquels il faut ajouter au moins deux niveaux intermédiaires, paliers séparés par des enceintes établies sur chacun d'entre eux, ne pouvait qu'accroître la difficulté qu'il y avait à circuler à travers l'espace castral. Cette difficulté certes appréciable pour retarder la progression d'un éventuel assaillant à l'intérieur de la forteresse, notamment dans le contexte de la guerre de Cent ans, rendait plus difficile la vie dans ce qui était, en premier

lieu, au bas Moyen Âge, la résidence de très hauts seigneurs qui tenaient à vivre selon leur rang.

C'est pour répondre à ce problème qu'un système assez complexe de galeries et d'escaliers a été creusé dans le rocher, au cours du bas Moyen Âge semble-t-il, d'abord pour faciliter les communications entre les différents paliers du promontoire. Il vient en complément des escaliers et des galeries bâtis à l'extérieur. Outre ce souci d'ordre proprement matériel et le désir de faciliter les déplacements de la garnison en cas de danger, le système mis en place devait répondre à un autre impératif, d'ordre social cette fois, celui d'éviter que le comte de Vendôme et ses familiers aient à côtoyer leurs serviteurs et hommes d'armes à l'occasion de leurs déplacements à l'intérieur du château (cf. SCHWEITZ, 2005). On constate d'ailleurs un développement de cette pratique de ségrégation à partir de la seconde moitié du XIV^e siècle, avec, par exemple, la création, dans les chapelles des châteaux et des palais princiers, d'une petite chambre, pourvue d'une fenêtre et d'une cheminée, et permettant au haut seigneur et à son épouse de suivre l'office séparément du reste de l'assemblée (MESQUI, 1997, p. 106).

Plus largement, la création de cet ensemble d'escaliers et de galeries tant à l'extérieur qu'au cœur du promontoire, illustre une nouvelle conception des communications, aussi bien horizontales que verticales à l'intérieur de châteaux dans le cadre d'une évolution qui est partout constatée à partir des années 1360. Avec la multiplication des escaliers à vis, il s'agit de mieux relier les différentes parties de l'espace castral, tout en évitant de traverser les espaces résidentiels (salles et chambres), cela dans le cadre de programmes architecturaux qui font des escaliers des espaces où s'exprime le caractère ostentatoire de la vie sociale des hauts seigneurs, à travers notamment des ornements sculptés (MESQUI, II, 1993, p. 153, 157, 168). C'est clairement le cas pour l'escalier desservant les étages du donjon de Lavardin, vers 1400, comme dans celui du logis comtal bâti sur le second palier du promontoire, dans les dernières années de ce même siècle (YVARD, 1993, p. 27-31).

Avec le système mis en place au château de Lavardin, tout au moins tel qu'il existe dans la seconde moitié du XV^e siècle, les communications à travers l'espace castral sont partout assurées par deux séries d'escaliers et de galeries plus ou moins superposés, l'une est bâtie à l'extérieur, l'autre creusée dans le rocher. Trois ensembles de communications de ce genre peuvent encore être observés au cœur du promontoire, malgré la destruction d'une large partie des galeries souterraines creusées au sud du grand logis comtal, dans les hauteurs du second palier et dans la pente dominée par le donjon et sa chemise.

Il n'est pas impossible qu'un escalier creusé à flanc de coteau, voire une galerie souterraine, ait mis en relation le *bayle extérieur* du château, protégé par sa propre enceinte, au niveau du fond de la vallée, et la basse-cour établie sur le premier palier du promontoire. L'abbé

Gabriel Plat a d'ailleurs un temps soupçonné son existence, mais sans pouvoir en apporter de preuve archéologique. Lorsqu'il a réalisé ses campagnes de fouilles de 1922-1923, dégagant l'intérieur de l'escalier d'accès au second palier du promontoire qu'il reconnaît alors comme étant un simple « saillant » : à « moitié bâti, à moitié creusé » (SCHWEITZ, 2005, p. 78). On peut également se poser la question pour les châteaux de Montoire et de Vendôme, qui tous deux dominaient une basse-cour située en fond de vallée et bloquant le passage d'une route établie au long de la vallée du Loir. L'existence de deux escaliers de ce genre est d'ailleurs connue à Rochecorbon près de Tours, descendant à flanc de rocher vers la rive de la Loire depuis des châteaux médiévaux bâtis sur le rebord de la falaise qui la domine de quelque 50 m (RANJARD, 1986, p. 574).

Le premier ensemble de ces souterrains creusé au cœur du second palier du promontoire est constitué par la galerie et l'escalier permettant respectivement d'atteindre ce qui semble être la crypte de la chapelle castrale et l'escalier d'apparat du grand logis comtal depuis l'entrée du château et la basse-cour. Les repentirs de ce premier ensemble laissent percevoir que les souterrains ont été creusés sans faire usage de la boussole, comme on peut également le constater dans une partie des souterrains creusés sous le château de Vendôme, qui laisse entrevoir une entreprise plutôt hésitante, menée depuis la basse-cour (PASQUIER, 2000, p. 170) (fig. 14).

Le second ensemble est constitué d'un réseau assez dense de galeries creusées autour du logis comtal bâti sur le second palier du promontoire, et permettant notamment de relier la crypte de la chapelle castrale à ce logis, comme le corps de garde situé sous l'escalier de ce dernier à une haute et large galerie (2 m) située au bas du dernier palier et se dirigeant vers le fossé. Cette galerie, qui paraît déboucher dans la partie basse du fossé en roc du donjon pourrait avoir eu pour fonction de permettre des sorties par une poterne, en cas de siège (SALIES, 1865, p. 22, pl. I). L'abbé Plat y verrait, lui, une *contre-mine permanente* (1925, p. 367-368), fonction dont on ne saisit pas vraiment l'absolue nécessité en cette partie du château, même si ce genre de souterrain a effectivement été creusé dans un certain nombre de châteaux médiévaux (FINÓ, 1977, p. 161, 230). L'un des souterrains repérés derrière l'enceinte du château de Montoire pourrait également constituer une sorte de galerie de contre-mine (MICHEL, 1975, p. 38-39). Au moins au sud du logis comtal de Lavardin, en relation avec son escalier d'apparat, les vestiges repérés dans la pente du promontoire sont étagés sur trois niveaux et sont presque exactement superposés en un endroit.

Pour atteindre le dernier palier du promontoire, on disposait d'un étroit escalier souterrain (60 cm de largeur) accessible depuis des galeries situées à l'arrière du logis comtal et aboutissant près de la porte du donjon. Cette dernière, percée dans le dernier quart du XIV^e siècle pour faciliter la communication avec la salle

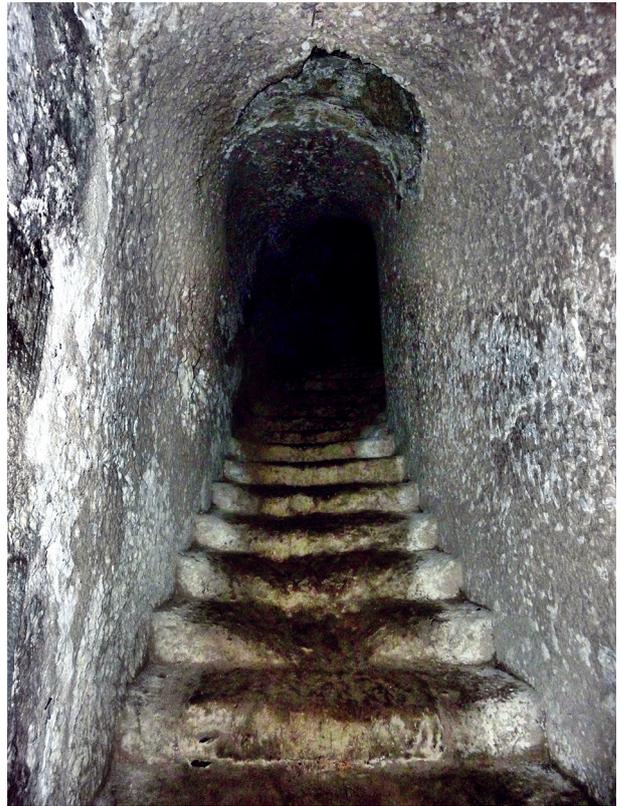


Fig. 14 : Escalier souterrain (F-G) permettant l'accès du grand logis du second palier du promontoire depuis la galerie montant vers la crypte de la chapelle castrale.

basse du donjon, a été complétée vers 1400 par un escalier à vis permettant d'accéder à ses étages (YVARD, 1993, p. 19 et *sq.*). Cet escalier souterrain, qu'Alexandre de Salies a regardé à tort comme le seul moyen d'accès du donjon après la reconstruction du XIV^e siècle (1873, p. 515), était évidemment complété par un escalier monumental dont il ne subsiste aucun vestige apparent mais qui n'a pas manqué d'exister. On peut même être certain que ce dernier, dans le prolongement du superbe escalier autour duquel a été bâti le grand logis du second palier vers la fin du XV^e siècle, a constitué l'un des lieux d'apparat architectural du château à l'époque des Bourbon-Vendôme (fig. 15).

Conclusion

On a pu constater que les cavités aménagées selon les pratiques du troglodytisme constituent un élément notable de l'organisation et de la forme architecturale du château de Lavardin, mais on ne sait si elles renvoient à un véritable projet ou si elles résultent de travaux réalisés pour répondre à des nécessités ponctuelles, se faisant jour à l'occasion du vécu des occupants. Les techniques élémentaires mises en œuvre

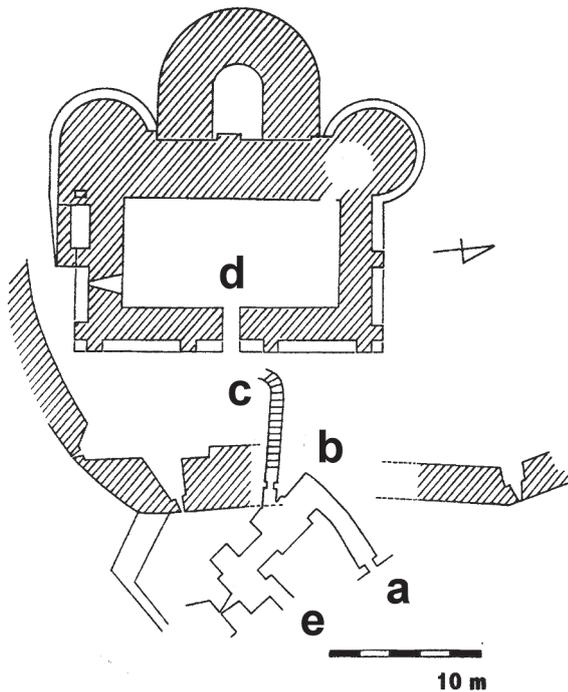


Fig. 15 : Souterrains du troisième palier du promontoire : entrée, sous l'escalier extérieur disparu (a), sas d'accès (b), escalier souterrain menant au pied du donjon (c), entrée de la salle basse et de l'escalier intérieur du donjon (d), accès au réseau des souterrains situés sur trois niveaux (e), à mi-pente du promontoire (d'après de SALIES, 1873).

pour creuser les cavités aménagées dans le rocher du promontoire sont anhistoriques, et les éléments construits (murs, arcs de soutènement, aménagements intérieurs) peuvent toujours résulter d'une ou de plusieurs reprises qu'il est difficile de dater, même si certaines d'entre elles portent la marque des travaux réalisés au XV^e siècle. Les destructions opérées lors du démantèlement du château vers 1590, l'exploitation des ruines comme carrière de pierres par les villageois depuis des siècles, les multiples sondages réalisés depuis le XIX^e siècle et surtout les importants déblaiements archéologiques effectués par les jeunes du Club du Vieux Manoir de 1966 à 1969, comme la quasi-absence des données tirées de véritables fouilles stratigraphiques, rendent difficile toute datation relative et absolue un peu assurée des cavités aménagées, ainsi que toute analyse de leurs transformations successives.

L'observation des pratiques du troglodytisme au château de Lavardin, que l'on peut comprendre au plan technique grâce à des recherches ethno-historiques du type de celles menées par Jeanne et Camille Fraysse en Anjou dans la seconde moitié du XX^e siècle, amène à se poser la question de leurs implications économiques et sociales au bas Moyen Âge. Il serait hors de propos de prétendre aborder cette question dans ce qui n'est qu'une simple monographie, mais quelques remarques peuvent néanmoins être avancées touchant des réalités

qui, jusqu'à présent, ont été négligées par presque tous les auteurs ayant traité du troglodytisme.

Le creusement de nombre des cavités aménagées dans le rocher du promontoire pourrait ainsi largement résulter du souci de réduire le coût des travaux dans un château qui n'était pas le seul à appartenir aux comtes de Vendôme. La surface totale de ces cavités aménagées, dont on constate qu'elles ont été creusées presque partout où cela était possible, au cœur du rocher du second palier du promontoire, montre en tout cas qu'elle remplace un espace bâti d'une surface utile importante au niveau de la seule basse-cour.

À travers nombre d'observations portant sur la totalité de l'espace castral, on perçoit ce souci de réduire les coûts des travaux de construction, en reprenant les enceintes, les logis, le donjon, plutôt qu'en faisant table rase des bâtiments anciens pour reconstruire à neuf. C'est le premier auteur à avoir étudié le château, Alexandre de Salies, qui en fait la constatation dès 1865 (p. 29).

Cet effort de maîtrise des énormes dépenses liées à la reprise et à la reconstruction des châteaux est assez général au bas Moyen Âge, au cœur d'une économie fortement dégradée et à une époque où il faut agir partout à la fois et parfois dans l'urgence. Les bâtisseurs pourront alors être contraints à réaliser leur projet initial en plusieurs tranches de travaux, à parfois élever des enceintes moins hautes qu'il n'était prévu ou à réduire le nombre de tours destinées à assurer leur flanquement, voire à utiliser des matériaux de rencontre (ROCOLLE, 1994, p. 197). Les pratiques du troglodytisme, telles qu'on les observe à Lavardin, résultent certainement, pour partie de ces contraintes d'ordre économique, comme des affolements liés au contexte politique, militaire et psychologique de la guerre de Cent ans, entre chevauchées ennemies, insécurité et violence entretenues par des malfaisants de toute obédience et périodes d'accalmie (**fig. 16**).

La reconstruction du châtelet qui défend l'entrée principale du château se contente ainsi d'habiller les deux tours édifiées au XII^e siècle d'un nouveau parement, et de le munir d'un pont-levis à flèche et d'une galerie de mâchicoulis, vers le début du XV^e siècle semble-t-il. L'architecte qui construit l'escalier d'apparat du grand logis comtal édifié sur le second palier du promontoire, dans la seconde moitié du XV^e siècle, s'oblige à réutiliser les murailles d'un logis du XII^e siècle, quitte à se voir contraint d'élaborer un projet hors du commun, avec un voûtement et un emmarchement improbables.

Le donjon du XII^e siècle, dont on a constaté qu'il était lui-même fondé sur les murs du *domicilium* bâti par les premiers seigneurs de Lavardin, à la fin du XI^e siècle, puis les phases de reconstruction de la fin du XII^e siècle, des XIV^e et XV^e siècles, se contenteront de rénover et de reprendre le bâti ancien plutôt que de reconstruire. Des constatations du même ordre peuvent être faites dans la majorité des châteaux de Moyen Âge et notamment à Vendôme et à Montoire pour ce qui



Fig. 16 : Détail du rocher apparent ou parementé, niche pour lampe à huile, à l'intérieur du sas d'accès à l'escalier souterrain du donjon (b).

concerne le seul Vendômois. Ce souci de réutiliser l'existant peut s'étendre sur une très longue durée, par exemple au château de Tours dont les constructions du XV^e siècle réutilisent l'enceinte du *castrum* du IV^e siècle, le palais bâti par les comtes d'Anjou au XI^e siècle et le château royal du début du XIII^e siècle (par ex. : GALINIÉ, 2007, p. 61-82) (fig. 17).

Dans le même ordre de préoccupations, on peut également se poser la question suivante : qui pouvait occuper les cavités, aménagées du château de Lavardin au bas Moyen Âge ? Faute de fouilles stratigraphiques menées dans ces cavités ou plutôt dans leur environnement immédiat car elles paraissent avoir été déblayées jusqu'au niveau du rocher, il n'est pas possible d'apporter aujourd'hui le moindre début de réponse à cette question. Mais quelques données touchant au Vendômois médiéval contribuent, sinon à apporter des éléments de réponse, du moins à justifier ce questionnement.

Il est certain que les plus infimes seigneurs vendômois étaient susceptibles de demeurer dans des logis pour partie troglodytiques au XV^e siècle et peut-être même entièrement creusés dans le rocher plus anciennement : serait-ce notamment le cas de la Cave des Vierges aux XI^e et XII^e siècles ? Plusieurs logis ou « hébergements » seigneuriaux de ce type, certainement datables du bas Moyen Âge, ont été repérés dans la vallée du Loir, à proximité du château de Lavardin : le « fort » troglodytique du Gué-du-Loir (NEILZ, 1867, p. 114-117 ; LAUNAY, 1889, p. 139-140) ; les manoirs de Boydan aux Roches-l'Évêque (SAINT-VENANT, I, 1912-1913,



Fig. 17 – Remaniements des parements de la salle basse du donjon : appareil allongé du *domicilium* des premiers seigneurs (fin XI^e siècle), moyen appareil du premier donjon (XII^e siècle), porte et arcs formerets de la reconstruction de Jean VII (fin XIV^e siècle), logements du plancher de la restructuration de Louis I^{er} (début XV^e siècle).

p. 225-226; LAUNAY, 1889, p. 49; ROCHAMBEAU, II, 1894, p. 167-168, fig.); du Breuil et de Chauffour à Lunay (SAINT-VENANT, I, 1912-1913, p. 234-235; ROCHAMBEAU, II, 1894, p. 565-566); du château de la Voûte à Trôo (SAINT-VENANT, IV, 1917, p. 309).

L'Anjou, dans le cadre d'une culture matérielle où s'affirment les pratiques du troglodytisme médiéval, fournit d'autres exemples de ce type de logis seigneuriaux et de *maisons-fortes* creusés en tout ou partie dans le rocher (FRAYSSE, II, 1963, p. 65-85). On peut citer, outre les sites largement connus de la Grande Vignole et de la Vignole à Turquant, et de Souzay-Champigny, tous deux datables du XV^e siècle, un logis pourvu d'une cheminée du XII^e siècle à Doué-la-Fontaine (*id.*, p. 86-93), la cuisine troglodytique du château de Sarreau à Gennes, avec sa cheminée et son grand four (*id.*, p. 100).

Mais à Lavardin, dans un château appartenant au comte de Vendôme, l'un des plus hauts seigneurs du Royaume au bas Moyen Âge, il est certain que les cavités aménagées ont été creusées, puis occupées par le seul commun : les hommes de service, les hommes d'armes. Tout porte à le croire : la localisation des cavités, partout où ces hommes devaient être présents pour protéger la place et servir leur seigneur, comme la nature de ce que l'on peut encore percevoir de leurs aménagements et certainement de leur humidité... Le dédoublement du réseau de communication à travers le château ne peut se concevoir autrement que par un souci de séparer les uns des autres, dans le cadre d'une société organisée en ordres. Le capitaine-châtelain lui-même, charge dont on sait qu'elle était dévolue à de petits vassaux du comte au XV^e siècle (SAINT-VENANT, II, 1913-1914, p. 273), demeure, si l'hypothèse qui le lui attribue est exacte, dans un beau logis de pierre qui a peu à voir avec les cavités aménagées à ses pieds.

Principales références

- BARTHÉLEMY (Dominique) – *La Société dans le comté de Vendôme de l'an mil au XIV^e siècle*, Paris, Fayard, 1993.
- BLANCHARD (Jean-Michel), GAY (François) – «Le puits du Fort du Coudray au château de Chinon», *Bulletin des Amis du Vieux Chinon*, VIII, 5, 1981, p. 623-627.
- CLÉMENT (Paul) – «Note sur plusieurs sépultures dans le roc au gué de la Barre (commune de Montrouveau)», *BSAV*, 1907, p. 43-46.
- FINÓ (José Federico) – *Forteresses de la France médiévale*, Paris éd. Picard, 1977.
- FRAYSSE (Jeanne et Camille) – *Les Troglodytes en Anjou à travers les âges. II – habitat permanent, monuments religieux*, Cholet, impr. Farré et fils, 1963.
- GABUS (J.-H.) – «Les souterrains du Fort du Coudray», *Bulletin des Amis du Vieux Chinon*, V, 9, 1954-1955, p. 360-365.
- GALINIÉ (Henri, dir.) – *Tours antique et médiéval. Lieux de vie. Temps de la ville, 40 ans d'archéologie urbaine*, Tours, FERACF, 2007.
- GAUTIER (Théophile) – *Voyage en Espagne*, Paris, Charpentier libr.-éd., éd. 1859.
- GODEFROY (Frédéric) – *Dictionnaire de l'ancienne langue française et de tous ses dialectes du IX^e au XV^e siècle [...]*, Paris, F. Wieweg, Émile Bouillon, 10 vol., 1881-1902.
- HALLLOPEAU (Louis-Alfred) – *Le Bas-Vendômois de Montoire à la Chartre-sur-le-Loir. Excursions sur les rives du Loir et de la Braye. Au pays du poète Ronsard*, La Chartre-sur-le-Loir, impr. Moire, 1906.
- LAUNAY (Gervais) – «Connaît-on, dans le Vendômois, des églises possédant des cryptes [...] ?», *Congrès archéologique de France, XXXIX^e session, séances générales tenues à Vendôme en 1872, par la Société française d'archéologie [...]*, Paris, Derache, [...], 1873, p. 434-438.
- LAUNAY (Gervais) – *Répertoire archéologique de l'arrondissement de Vendôme, rédigé sous les auspices de la Société archéologique, scientifique et littéraire du Vendômois*, Vendôme, typo. Lemercier, 1889.
- LANGUIN (Pascal), JOLLET (Ulysse) – «Le front sud du donjon de Loches et ses tours en amande. Un jalon pour la fortifications des Plantagenêts», *Bulletin monumental*, 154, III, 1996, p. 235-267.
- LEYMARIOS (Claude), SCHWEITZ (Daniel), LACROIX (Michel) – «Étude archéologique d'une crypte du haut Moyen Âge au château de Lavardin», *BSAV*, 1979, p. 41-54.
- LEYMARIOS (Claude) – «Le four à pain du château féodal de Fréteval», *Archéologie médiévale*, X, 1980, p. 341-350.
- LEYMARIOS (Claude) – «Fréteval : le château et son donjon. Présentation architecturale», *BSAV*, 1987, p. 12-72.
- LEYMARIOS (Claude) – *Fréteval. Histoire d'une forteresse médiévale*, Vendôme, Éd. du Cherche-Lune, 2001.
- MÉSANGE (Henri) – *Troglos et perreyeux en vallée du Loir*, Vendôme, éd. du Cherche-Lune, 2002.
- MESQUI (Jean) – *Châteaux et enceintes de la France médiévale, II – De la défense à la résidence*, Paris, éd. Picard, 1993.
- MESQUI (Jean) – *Châteaux forts et fortifications en France*, Paris, Flammarion, 1997.
- MESQUI (Jean) – «Les enceintes du donjon de Loches», *Congrès archéologique de France, 155^e session, 1997, Touraine*, Paris, Société française d'archéologie, 2003, p. 207-237.
- MÉTAIS (Charles) – *Chartes vendômoises*, Vendôme, Société archéologique du Vendômois, 1905.
- MICHEL (André) – «Le château de Montoire. Histoire et architecture», *BSAV*, 1975, p. 34-44.
- MICHEL (André) – «Le château de Montoire : une cave aménagée», *BSAV*, 1980, p. 34-42.
- NEILZ (Stanislas) – *Histoire de la Conditia de Naveil en Vendômois. Archéologie, usages, traditions et fêtes*

- populaires, Paris, libr. Dumoulin, Vendôme, libr. Devaure-Henrion, 1867.
- NOUËL (Ernest) – « Note sur une découverte de sépultures dans le roc, rue de la Grève, à Vendôme », *BSAV*, 1890, p. 102-104.
- PASQUIER (Jean-Claude) – *Le Château de Vendôme* [...], Vendôme, éd. du Cherche-Lune, 2000.
- PLAT (abbé Gabriel), « Lavardin », *Congrès archéologique de France, 88^e session, Blois, 1925*, Paris, Picard, 1926, p. 315-368.
- RANJARD (Robert) – *La Touraine archéologique*, Mayenne, Imprimerie de la Manutention, 1986.
- ROCHAMBEAU (Achille, marquis de) – *Monographie topographique, historique et statistique de Thoré (Loir-et-Cher)*, Paris, Dumoulin, Vendôme, libr. Devaure-Henrion, 1866.
- ROCHAMBEAU (Achille, marquis de) – *Le Vendômois. Épigraphie et iconographie*, Paris, Honoré Champion, 2 t., 1889-1894.
- ROCOLLE (Pierre) – *Le Temps des châteaux-forts, X^e-XV^e siècle*, Paris, Armand Colin, 1994.
- SAINT-VENANT (Raoul Barré de) – *Dictionnaire topographique, historique, biographique, généalogique et héraldique du Vendômois et de l'arrondissement de Vendôme*, Blois, Migault, Vendôme, Rouilly et Chartier, 1912-1917, 4 t.
- SALIES (Alexandre de) – *Notice sur le château de Lavardin (Loir-et-Cher), avec [...] un essai de restitution du château*, Tours, impr. Bouserez, 1865.
- SALIES (Alexandre de) – « Le château de Vendôme, sa position stratégique, ses anciennes fortifications, ses souterrains et le siège qu'il a subi en 1589 », *Congrès archéologique de France, XXXIX^e session, séances générales tenues à Vendôme en 1872*, [...] 1873, p. 357-428.
- SALIES (Alexandre de) – « Rapport [...] sur l'excursion faite aux Roches, à Montoire, Trô et Lavardin, [...] le 21 juin 1872 », *Congrès archéologique de France, XXXIX^e session, séances générales tenues à Vendôme en 1872*, [...] 1873, p. 459-525.
- SCHWEITZ (Daniel et Arlette) – « Contribution archéologique à l'étude du château de Lavardin : la cuisine troglodytique de la basse-cour et son four (XIV^e-XV^e siècles) », *BSAV*, 1976, p. 63-73.
- SCHWEITZ (Daniel) – « Étude archéologique d'un dépotoir domestique du XIV^e siècle au château de Lavardin », *BSAV*, 1979, p. 55-70.
- SCHWEITZ (Daniel et Arlette) – « Château de Lavardin », in *Congrès archéologique de France, 139^e session, Blésois-Vendômois, Blois, 1981*, Paris, Société française d'archéologie, 1986, p. 218-227.
- SCHWEITZ (Daniel) – « La Cave des Vierges à Lavardin : Un ermitage troglodytique du Moyen Âge ? », *Le Bas-Vendômois*, 2004, p. 14-20.
- SCHWEITZ (Daniel) – « Sur l'organisation de l'espace au château de Lavardin : galeries et escaliers souterrains (XIV^e et XV^e siècles) », *BSAV*, 2005, p. 69-82.
- SCHWEITZ (Daniel) – « Sur l'émergence d'une identité patrimoniale en Vendômois. L'exemple des études sur le château de Lavardin (XIX^e-XX^e siècles) », *BSAV*, 2006, p. 72-93.
- SCHWEITZ (Daniel) – « Autour de la cave du troglodytique ligérien. Essai de relecture de quelques cartes postales du début du XX^e siècle », *BSAT*, LII, 2006, p. 279-295.
- SCHWEITZ (Daniel) – « Cheminée et troglodytisme traditionnel dans les vallées ligériennes », *MSSLLC*, 62, 2007, p. 196-206.
- TRÉMAULT (Auguste de) – *Cartulaire de Marmoutier pour le Vendômois*, [...], Paris, Alphonse Picard, Vendôme, libr. Ripé et typo. Lemerrier, 1893.
- TRIOLET (Jérôme et Laurent) – *Souterrains de Touraine, Blésois et Vendômois*, Saint-Cyr-sur-Loire, éd. Alan Sutton, 2002.
- TROCMÉ (Suzanne) – « La chapelle rupestre Saint-Gervais des Roches et ses fresques », *BSAV*, 1938, p. 179-241.
- YVARD (Jean-Claude) – « Les falaises du Val de Loire », *Bulletin des Amis du musée préhistorique du Grand-Pressigny*, 30, 1979, p. 8-9.
- YVARD (Jean-Claude) – *Le Donjon résidentiel de Lavardin vers l'an 1400*, Vendôme, éd. du Cherche-Lune, 1993.
- YVARD (Jean-Claude) – « Sur l'existence d'un *domicilium* (fin du XI^e siècle) au donjon de Lavardin [...] », *BSAV*, 1994, p. 27-31.
- YVARD (Jean-Claude), MICHEL (André) – *Le Château féodal de Montoire (XI^e-XV^e s.)*, Vendôme, éd. du Cherche-Lune, 1996.